

NOCES D'OR

M. Vincent Thériault, et son épouse, Dame Elizabeth Bérubé, ont célébré lundi, le 29 juillet dernier, le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Dans le cours de la journée, M. Victor Thériault, l'aîné des fils, présenta à ses bons vieux parents une adresse remplie de sentiments affectueux, puis la famille chanta en chœur les couplets suivants, composés par un poète ami :

La douce Providence
Daigne sourire à nos vœux :
Notre reconnaissance
Doit s'élever jusqu'aux cieux.

Notre union bénie
Fut agréable au Seigneur,
Car d'une longue vie
Il vous a fait la faveur.

La fortune trop fière
Nous a privés de ses dons :
Mais, malgré sa colère,
Ce soir nous vous présentons

Si vos yeux, dans la vie,
De pleurs ont pu se mouiller,
Votre famille unie
Veut vous le faire oublier.

Et, comme nos vieux pères,
Les Patriarches jadis,
Après des jours prospères,
Montez vers le Paradis ;

Somme toute, la journée se passa dans la plus grande allégresse.

M. Vincent Thériault est le père de notre estimable ami, M. C. D. Thériault, de L'Opinion Publique, et de MM. Victor et F. X. Thériault, que tout Montréal connaît.

CONCOURS LITTÉRAIRE

L'Institut-Canadien de Québec désire rappeler au public que le délai fixé pour recevoir les travaux des personnes qui se proposent de prendre part au deuxième concours littéraire de cette institution, expire le premier septembre prochain.

Comme les événements politiques des quatre derniers mois ont pu détourner l'attention de ce concours, l'Institut-Canadien de Québec est prêt à prolonger ce délai si la demande lui en est faite.

Pour l'information des concurrents, nous croyons devoir reproduire ici le règlement de l'Institut concernant ce concours.

INSTITUT-CANADIEN DE QUÉBEC

L'Institut-Canadien, à raison de diverses représentations qui lui ont été faites et qui lui ont paru bien fondées, a cru devoir modifier les règlements qu'il avait adoptés le 14 septembre dernier, concernant le concours d'éloquence française qui a été annoncé.

Le règlement suivant devra donc être considéré comme le seul ayant force au sujet du dit concours.

Règlement concernant le Concours d'éloquence française établi par l'Institut-Canadien de Québec.

ARTICLE I.—L'Institut-Canadien de Québec, grâce à la générosité de l'un de ses membres, ouvre un deuxième concours d'éloquence française auquel sont appelés tous les Canadiens.

ART. II.—Chaque concurrent devra adresser, le ou avant le premier septembre prochain, deux plus cachetés au secrétaire-archiviste de l'Institut-Canadien ; le premier, concernant son travail et une épigraphe ; le second, la déclaration signée que l'ouvrage est inédit, avec la reproduction de l'épigraphe susdite suivie du nom de l'auteur et de l'indication de sa demeure.

ART. III.—Les juges de l'ouvrage seront : l'hon. H. G. Joly, le Dr Hubert Larue et Siméon Lesage, écrivain ; ils décideront d'après le mérite absolu.

ART. IV.—Les lauréats seront proclamés en séance solennelle de l'Institut, et recevront, à la discrétion du jury, soit un seul prix de cent piastres, soit un premier prix de soixante-quinze piastres, et un deuxième prix de vingt-cinq piastres.

ART. V.—Nul n'est exclu du concours, si ce n'est celui qui, d'une manière ou d'une autre, se fera connaître comme concurrent, avant la proclamation du lauréat.

ART. VI.—Le sujet du concours sera : Eloge de l'Agriculture. Ce qu'est l'art agricole en Canada. Des moyens de l'y faire progresser.

Par ordre,

ACHILLE LARUE, Sec-archiviste.

Québec, 20 octobre 1877.

LES ENTORSES A LA GRAMMAIRE

Le Figaro se plaint sous ce titre du nombre de fautes que commettent journellement contre la grammaire, non seulement les avocats, les journalistes, les orateurs parlementaires, mais aussi les romanciers, les auteurs dramatiques, en un mot tous les écrivains de profession, sans excepter MM. les académiciens.

Or, si les plus lettrés, dit le Figaro, les plus érudits, les plus exercés commettent tant de fautes, le commun des mortels doit naturellement en commettre au moins tout autant.

Les plaintes du Figaro montrent que ceux qui écrivent en Canada n'ont pas besoin de se décourager parce qu'on leur reproche certaines fautes. Si au cœur même de la France on pêche tant sous ce rapport, il doit être beaucoup pardonné à nos écrivains ; mais avouons que plusieurs abusent du droit de commettre des fautes et de manquer d'égard à la grammaire.

JAMAIS DE NUIT

Rien ne frappe plus l'étranger qui visite la Suède, dans la saison où les jours sont les plus longs, que l'absence de la nuit.

Un voyageur raconte des faits très-intéressants à ce sujet.

Lorsqu'il était à Stockholm, il revenait vers minuit de visiter quelques amis, et il faisait aussi jour qu'ici une demi-heure avant le coucher du soleil.

En juin, Stockholm voit le soleil se coucher à 10 heures et se lever à 2 heures du matin. On peut dire que c'est une grande illumination toute la nuit, due à ce que le pôle Nord se trouve le plus près du soleil, et dont la réfraction des rayons est assez forte à minuit pour permettre de lire sans lumière artificielle.

Il y a une montagne à l'entrée du golfe de Bosme, où le 21 juin le soleil ne paraît ni se coucher ni se lever. Un steamer frété exprès pour porter les personnes qui désirent voir cet important spectacle, part de Stockholm. Ce phénomène n'a lieu que le 21 juin de chaque année. Le soleil atteint l'horizon ; on aperçoit encore entièrement son disque, et, cinq minutes après, l'astre commence à se lever de nouveau.

Au cap Nord, à 72 de latitude, le soleil ne se couche jamais durant plusieurs se-

maines. En juin, il est à 26 degrés au-dessus de l'horizon à minuit.

D'un autre côté, en hiver, le soleil n'est pas vu du tout pendant plusieurs semaines, ensuite il n'est vu que pendant dix, quinze ou vingt minutes, et finalement, on n'aperçoit qu'une clarté crépusculaire.

Malgré ce phénomène, les animaux prennent leur repos habituel aux heures de coutume, qu'il y ait soleil ou qu'il n'y en ait point.

Beau système.—A la fin de chaque saison, toute maison de commerce sage et prudente réduit tout ce qui lui reste de marchandises de la saison à la veille de finir, afin de ne pas laisser accumuler son fonds de magasin et de ne pas payer de gros intérêts sur des grands lots de marchandises qui dorment sur les tablettes. C'est le plus beau système qu'une maison de commerce peut adopter ; et c'est le seul qui peut assurer le succès. Nous avons le plaisir de dire qu'il existe à Montréal un grand établissement qui pratique ce système depuis longtemps ; c'est celui de A. Pilon et Cie., dont nous avons publié la gravure dans le numéro de la semaine dernière. Tous les ans, l'été et l'hiver, cette maison réduit toutes ses marchandises des importations précédentes et les vend à des sacrifices énormes. Depuis quelques jours elle a commencé une vente énorme à bon marché. Nous ne mentionnons aucun prix ; mais la foule immense qui se presse tous les jours dans ce vaste magasin, nous est une preuve que les prix doivent être bien bas. Nous ne saurions trop fortement conseiller à nos lecteurs et lectrices de visiter le magasin de M. Pilon ; nous sommes certain d'avance qu'ils en reviendront plus que satisfaits et que ce sera à l'avenir leur seule maison pour leurs achats.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis un mois à peine, et des milliers d'acheteurs l'envahissent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 25 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gradés, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vantours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

Un financier parisien avait invité à dîner un riche banquier du Caire. Le chef fit servir, comme entrée, du boeuf aux tomates ; au premier service, du boeuf à l'étouffé ; au second service, du boeuf à la broche...

Le maître de la maison fit demander son cuisinier.

—Qu'est-ce que c'est que ce dîner ? s'écria-t-il.

—On m'a dit que monsieur recevait un Egyptien !...

—Eh bien !

—Monsieur doit savoir qu'ils adorent le boeuf ?

Entre deux gentilshommes à la tire :

—Dis donc, Jules, combien as-tu payé ton chapeau ?

—Je ne sais pas ; quand je me le suis payé, il n'y avait personne dans le magasin.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 121 : MM. F. Laflour, J. Gauthier, P. O. Giroux, M. Toupin, S. Lafrenière et T. Lafrenière, Montréal ; A. C. Saint-Jean ; N. P. Sorel ; L. O. P., Sberbrooke ; Z. Delamais, V. R. Gagnon, Québec.

J.-G. Ascher, écrivain, secrétaire du "Dominion Chess Association," a pris des arrangements avec la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc afin d'émettre des billets à 14 du prix aller et retour, pour tous les amateurs d'échecs qui viendront en cette ville prendre part au tournoi.

Le Tournoi d'Echecs International de Paris s'est terminé le 23 juillet dernier, et nous voyons par les dernières nouvelles reçues en cette ville que M. Winawer, de Russie, et M. Zukertort, d'Angleterre, sont égaux pour le premier prix, et M. Bird, d'Angleterre, et M. Mackenzie, de New-York, pour le quatrième prix.

Nous donnerons de plus amples détails dans un prochain numéro.

M. Lepretre, le brillant problémiste français, a remporté le premier prix dans le tournoi du "Lebanon Herald," et M. Shinkman, Américain, le second prix.

A UN ABBONNÉ, Montréal.—La Stratégie est une publication mensuelle de 32 pages, publiée à Paris par une société d'amateurs, et sous l'habile direction de MM. Pretti & Fils, Nos. 72-74, rue Saint-Sauveur, à qui toutes les communications doivent être adressées. Afin de faciliter les amateurs qui désiraient souscrire à cette intéressante revue, nous extrayons de son numéro de janvier dernier le paragraphe suivant :

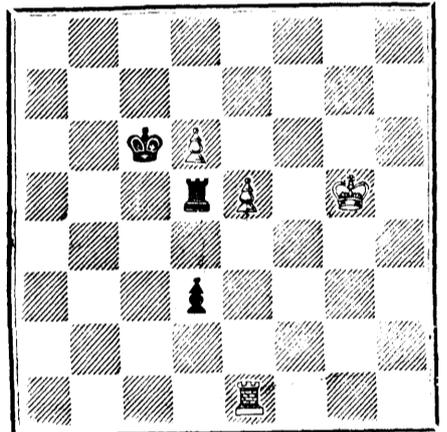
"La meilleure manière de renouveler l'abonnement à La Stratégie, est pour messieurs les abonnés de province et de l'étranger, l'envoi d'un mandat-poste, dont le talon sort de reçu. Pour les pays avec lesquels l'échange des mandats-poste n'est pas encore établi, nous prions nos abonnés de nous adresser un traite payable en France, ou par lettre chargée, du papier monnaie ou des coupons au porteur payables en France, en ayant soin d'ajouter une valeur suffisante pour le change."

Le prix d'abonnement pour les pays ne faisant pas encore partie de l'union postale est de 22 francs.

Aussi, les amateurs qui voudraient se procurer le "Chess Openings" de M. Bird, pourront le faire en s'adressant à MM. Dean & Son, Londres (Angleterre). Prix : \$1.50.

PROBLEME No. 125.

Composé par M. SARRAL, Noirs.



Blancs.

Les Noirs, ayant à jouer, prennent le P du R avec la T, dans l'intention de conduire leurs P à D. Comment les Blancs doivent-ils jouer pour gagner ?

SOLUTION DU PROBLEME No. 121.

- Blancs. 1 F 3e T R. 2 C 3e R, échec et mat. (A) 2 D ou C, échec et mat. (B) 2 D 2e T D ou D pr. T, échec et mat. (C) 2 T 5e R, échec et mat. (D) 2 C pr. T, échec et mat.
- Noirs. 1 T joue (A) 1 F joue 1 C joue (C) 1 P pr. F (D) 1 T pr. P

35ÈME PARTIE.

TOURNOI INTERNATIONAL D'ECHECS DE 1878. Joué à Paris le 19 juin dernier, entre M. Gifford, Anglais, et M. Clerc, Français. Temps employé, 34 heures.

(Partie Française.)

- Blancs. M. GIFFORD. 1 P 4e R. 2 P 4e D. 3 C 3e F D. 4 F 3e D. 5 P D pr. P. 6 P 3e T D. 7 P pr. F. 8 C 5e C D. 9 C 6e D, échec. 10 F pr. C. 11 C 3e F R. 12 Roquent. 13 C pr. P D. 14 D 3e F R. 15 C pr. P, échec. 16 C 7e F D. 17 C pr. T. 18 T 1er D. 19 C pr. F. 20 C 7e F D. 21 D 4e F R. 22 D 6e D, échec. 23 C 5e D. 24 C pr. C. 25 D 8e C D, échec (e).
- Noirs. M. CLERC. 1 P 2e R. 2 P 4e D. 3 F 5e C D (a). 4 P 4e F D. 5 P 5e D (b). 6 D 4e T D. 7 D pr. T. 8 C 3e T D. 9 R 1er F. 10 P pr. F (c). 11 F 2e D. 12 C 2e R. 13 D 5e T D. 14 F 1er R. 15 R 1er C. 16 D 2e D. 17 R 1er F (d). 18 C 3e F D. 19 D pr. C. 20 D 1er F D. 21 P 3e R. 22 C 2e R. 23 D 1er R. 24 D pr. C.

NOTES.

- (a) Le meilleur coup est : C 3e F R.
- (b) Entrant dans une variante dangereuse si l'adversaire joue tous les coups juste, ce qui du reste est arrivé.
- (c) Il était moins dangereux de reprendre avec la D bien qu'en ce cas les Blancs eurent riposté par D pr. P, avec une attaque formidable.
- (d) Il n'y a plus rien à faire.
- (e) Toute cette attaque a été conduite par M. Gifford avec la plus grande vigueur.—Stratégie.